

Formation initiale des directeurs diocésains

public

- Les directeurs diocésains nouvellement nommés par leur évêque

inscriptions

Responsable administrative :
Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 54

Dossier d'inscription envoyé à réception du courrier de nomination

Organisation de la formation

Objectifs

La formation a pour but de faciliter la prise en main par les nouveaux directeurs diocésains de leur nouvelle posture et fonction :

- Assurer l'animation ecclésiale de son diocèse-Assurer l'exercice de l'autorité de tutelle-Assurer l'accompagnement de chaque Chef d'établissement au sein du corps des CE L'animation ecclésiale
- Avoir un pilotage politique et stratégique-Assurer La promotion et la représentation de l'Enseignement Catholique auprès des partenaires externes
- Manager l'équipe diocésaine
- Développer la collaboration avec les pairs

Contenus

- Outils techniques de pilotage spécifiques (commission de l'emploi, gestion des moyens, tutelle etc...)
- Approche du leadership spécifique à la fonction
- Approche fondamentale et théologique de la mission de délégué épiscopal
- Sujets éthiques et d'actualité

Modalités d'évaluation

- Interventions d'experts
- Études de cas et analyse des pratiques
- Production collective d'outils et de démarches
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

Durée de la formation :
8 sessions de 2 jours
+ 1 session de 3 jours sur deux ans, 133 heures

Dates / année 01 :

21 et 22 octobre 2026
14 et 15 décembre 2026
15 au 17 décembre 2027
08 et 09 juillet 2027

Dates / année 02 :

21 et 22 octobre 2026
14 et 15 décembre 2026
06 et 07 avril 2027
08 et 09 juillet 2027

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Coût total pour 2 années : 4655 €/stagiaire (35€/h)

Prises en charge possibles :
Akto - Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative

TÉMOIGNAGE AUTRES FORMATIONS

« Au-delà des contenus solides et exigeants, c'est aussi la qualité des relations et la disponibilité des formateurs qui créent un cadre sécurisant et stimulant ».

